

R E G L E M E N T I N T E R I E U R
D U C H A M P I O N N A T R E G I O N A L D E T I R D E P R E C I S I O N S E N I O R

Ce règlement intérieur est un complément au [règlement du Championnat de France de Tir de Précision consultable sur le site de la FFPJP](#).

Dans chaque catégorie (seniors masculins, seniors féminines) Il sera disputé par 39 joueurs et 39 joueuses (trois par Comité Départemental du CRO) selon le règlement national.

Phase 1 :

Dans chaque catégorie, les 27 joueurs tirent selon un ordre établi par le CRO.

Les 4 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour la phase 3 en étant classés de 1 à 4.

Les 16 suivants (du cinquième au vingtième) participent à la phase 2.

Phase 2 :

Dans chaque catégorie, les 16 joueurs à voir tirent dans l'ordre inverse du classement de la phase 1 (joueur n°20 en premier, ...)

On cumule les 2 scores de la phase 1 et de la phase 2.

Les 4 premiers de chaque catégorie sont qualifiés pour la phase 3 en étant classés de 5 à 8.

Phase 3 :

Dans chaque catégorie :

- Quarts de finale
 - o Q1 : J1 contre J8
 - o Q2 : J2 contre J7
 - o Q3 : J3 contre J6
 - o Q4 : J4 contre J5
- Demi-finales
 - o D1 : vainqueur Q1 contre vainqueur Q4
 - o D2 : vainqueur Q2 contre vainqueur Q3
- Finale et match de classement pour la 3^e place

Le nombre de qualifiés au championnat de France sera attribué par la FFPJP.

Cas d'égalité dans toutes les phases

En cas d'égalité de points entre 2 ou plusieurs joueurs, le meilleur est celui qui a réalisé le plus de tirs à 5 points, si l'égalité persiste, c'est celui qui a réalisé le plus de tirs à 3 points.

En cas d'égalité parfaite est organisé un barrage dans lequel chaque joueur ne tire qu'une boule par atelier depuis le cercle situé à 7 mètres. Si l'égalité persiste la même épreuve est recommencée mais elle est arrêtée dès qu'un des joueurs obtient davantage de points que l'autre sur une cible.